

AAF FRANCE
Société par actions simplifiée
Capital social de 5 707 157,51 euros
Siège social : Rue William Dian 27620 Gasny
775 574 213 RCS Evreux

(La « Société »)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31/03/2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le **31/03/2026**,

La société AAF-McQUAY NETHERLANDS B.V., société de droit néerlandais au capital autorisé de 4.537.802,16 euros, dont le siège social est situé Hooggoorns 56, 7812 AM Emmen – Pays-Bas, immatriculée sous le numéro 33206931, dûment représentée aux fins des présentes par Monsieur Tetsufumi TAMURA, titulaire de l'intégralité des actions de la Société (l'« **Associé Unique** »),

Après avoir informé la société Deloitte et Associés, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, des décisions objet des présentes ;

Après avoir pris connaissance :

1. du rapport de gestion du Président ;
2. des comptes annuels de la Société de l'exercice clos au 31 mars 2025 ;
3. du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 ;
4. du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
5. d'un exemplaire des statuts de la Société ;

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Paul Sennett, Président de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 mars 2025 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus à la disposition du Commissaire aux Comptes dans les délais légaux.

2. A pris, conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts de la Société, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025 et quitus au Président de la Société de sa gestion sur l'exercice écoulé ; Approbation des charges non déductibles du résultat fiscal ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025 et quitus au Président de la Société de sa gestion sur l'exercice écoulé

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal pour un montant de 99 453,58 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

L'Associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice écoulé de (6.566.653) euros en totalité au poste « Report à Nouveau », dont le solde, après affectation, s'élève à (9.501.016) euros.

L'Associé unique, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025, les capitaux propres qui s'élèvent à (1.787.860) euros pour un capital social de 5.707.157,51 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, prend acte qu'il devra se prononcer dans les quatre mois de la présente décision, s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

En outre, conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices de la Société.

TROISIEME DECISION

Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, en approuve les termes ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION

Rémunération du Président

L'Associé unique prend acte que Monsieur Paul Sennett n'a pas perçu de rémunération, au titre de ses fonctions de Président de la Société au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer tous dépôts et formalités prévus par la loi.

De convention expresse valant convention sur la preuve, le signataire convient de signer électroniquement le présent document, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais du service DocuSign.

Signed by:

2D976B57F36B4DE...

AAF-McQUAY NETHERLANDS B.V.
Associé Unique
Représentée par
Monsieur Tetsufumi TAMURA

Comptes annuels

Version française

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net 31/03/2025	N-1
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	100 887	89 595	11 292	112 946
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	100 887	89 595	11 292	112 946
Immobilisations corporelles				
Terrains	71 802		71 802	71 802
Constructions	5 824 014	3 855 072	1 968 942	1 757 271
Installations techniques, mat. et outillage industriels	2 615 158	2 090 843	524 315	611 344
Autres immobilisations corporelles	904 371	602 445	301 926	200 819
Immobilisations en cours	1 720 721		1 720 721	2 560 385
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	11 136 065	6 548 360	4 587 705	5 201 622
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 290		25 290	176 146
Total immobilisations financières	25 290		25 290	176 146
ACTIF IMMOBILISE	11 262 242	6 637 955	4 624 287	5 490 713
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	1 248 684		1 248 684	1 367 894
En cours de production de biens	218 689		218 689	889 175
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	577 492	378 254	199 238	624 360
Marchandises	3 868 650	309 884	3 558 766	3 135 283
Total des stocks	5 913 515	688 139	5 225 376	6 016 713
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 523 116		1 523 116	94 608
Clients et comptes rattachés	14 106 495	412 858	13 693 637	9 754 348
Autres créances	168 838		168 838	72 419
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	15 798 449	412 858	15 385 590	9 921 375
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 088 883		1 088 883	1 268 199
Total disponibilités et divers	1 088 883		1 088 883	1 268 199
Charges constatées d'avance	613 944		613 944	241 002
ACTIF CIRCULANT	23 414 790	1 100 997	22 313 793	17 447 289
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	34 677 032	7 738 952	26 938 080	22 938 002

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

- Bilan Passif -

			31/03/2025	N-1
Capital social ou individuel	Dont versé :	5 707 158	5 707 158	5 707 158
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation				
Réserve légale			695 450	695 450
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 310 548	1 310 548
Report à nouveau			(2 934 363)	3 960 072
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			(6 566 653)	(6 894 435)
Total situation nette			(1 787 860)	4 778 793
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			(1 787 860)	4 778 793
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			402 401	395 317
Provisions pour charges			177 296	379 241
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			579 697	774 558
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			10	10
Emprunts et dettes financières divers			15 816 559	6 870 411
Total dettes financières			15 816 569	6 870 421
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			715 333	1 692 430
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			9 222 521	6 130 583
Dettes fiscales et sociales			2 176 303	2 528 103
Total dettes d'exploitation			12 114 157	10 351 116
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			215 518	163 115
Total dettes diverses			215 518	163 115
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES			28 146 244	17 384 652
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			26 938 080	22 938 002

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

- Compte de résultat (Partie 1) -

	France	Export	Net 31/03/2025	Net N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens	13 665 512	22 248 399	35 913 911	25 850 293
Production vendue de services	139 915		139 915	312 999
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	13 805 427	22 248 399	36 053 826	26 163 292
Production stockée			1 029 907	1 121 560
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			13 825	11 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			487 422	853 425
Autres produits			226 611	1 160 709
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			37 811 592	29 309 986
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			136 279	(508 974)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			22 254 165	15 929 621
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				(359 897)
Autres achats et charges externes			7 838 779	6 940 541
Total charges externes			30 229 223	22 001 291
Impôts, taxes et assimilés			222 595	313 598
Charges de personnel				
Salaires et traitements			7 658 441	7 390 365
Charges sociales			3 409 439	3 436 575
Total charges de personnel			11 067 880	10 826 940
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			971 855	387 714
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			253 759	3 267
Dotations aux provisions pour risques et charges			223 172	345 762
Total dotations d'exploitation			1 448 787	736 743
Autres charges d'exploitation			129 663	120 645
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			43 098 148	33 999 218
RESULTAT D'EXPLOITATION			(5 286 556)	(4 689 231)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

- Compte de résultat (Partie 2) -

	Net 31/03/2025	Net N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 286 556)	(4 689 231)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(687)	(3 979)
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	(687)	(3 979)
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	594 544	165 798
Différences négatives de change	7 082	725
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	601 626	166 524
RESULTAT FINANCIER	(602 313)	(170 503)
RESULTAT COURANT	(5 888 869)	(4 859 734)
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	179 948	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	201 945	
Total des produits exceptionnels	381 893	
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	886 096	1 254 219
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	32 321	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	141 260	780 482
Total des charges exceptionnelles	1 059 677	2 034 701
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(677 784)	(2 034 701)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	38 192 797	29 306 008
TOTAL DES CHARGES	44 759 451	36 200 442
BENEFICE ou PERTE	(6 566 653)	(6 894 435)

Annexe aux comptes annuels
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

AAF France est spécialisée dans la fabrication et le commerce de tout équipement, produit et machine notamment pour le traitement de l'air et pour la manutention et la fourniture de tout service relatif à cet objet y compris l'ingénierie.

Il s'agit de l'exercice social de la société clos au 31 mars 2025.

Le total du bilan, avant répartition de l'exercice clos au 31 mars 2025, s'élève à 26 899 334 €, et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présente un résultat déficitaire de (6 566 653) €.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 2014 correspondant au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 (homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014, publié au JO du 15 octobre 2014), qui annule et constitue une recodification du Plan Comptable Général 1999, complété des règlements publiés depuis cette date et aux principes généralement admis, et plus particulièrement aux règlements ANC n°2018 01 du 20 avril 2018 (homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au JO du 9 octobre 2018).

Les comptes de la société ont été établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation : Le groupe Daikin Japan a fourni une lettre de soutien. Initialement émise le 16 juillet 2024, cette lettre a été renouvelée le 28 avril 2025. Dans cette lettre, il s'engage à supporter financièrement l'entité AAF France pour l'exercice clos le 31 mars 2025 afin qu'elle puisse respecter ses engagements financiers.
- Permanence des méthodes comptables, d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.2. Règles et méthodes comptables

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation :

- Droits de licences 1 à 3 ans

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de fonctionner selon l'utilisation prévue).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation :

• Constructions / bâtiments	20 à 40 ans
• Agencements et aménagements de constructions	5 à 10 ans
• Installations techniques	5 à 10 ans
• Matériel et outillage industriel	5 à 6 ans 2/3
• Matériel de transport	2 à 5 ans
• Matériel de bureau	10 ans
• Matériel informatique	4 ans
• Logiciels informatiques	1 à 4 ans

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

La valeur actuelle des immobilisations propres à chaque établissement est évaluée en fonction des performances commerciales dudit établissement.

Les immobilisations corporelles en cours passent de 2 560 385 € au début d'exercice à 1 720 721 € au 31 mars 2025. En effet, AAF entretient un projet SAP en cours et recense les factures SAP qui sont neutralisées en immobilisation pour l'ensemble des entités. De plus, AAF a neutralisé les coûts de l'immobilisation pour le transfert d'EcoParc vers Gasny.

Conformément à l'article 214-3 modifié du PCG, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2.3 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût éventuel de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

La provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours de jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Une provision statistique est également constatée pour les stocks à rotation lente.

2.2.4 Les contrats à long terme

Les contrats à long terme, définis comme étant ceux dont l'exécution se déroule sur au moins deux exercices, sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. La production vendue et la marge sont constatées au fur et à mesure de l'exécution des contrats. Aucune marge bénéficiaire n'est retenue tant qu'elle n'a pas été évaluée avec une fiabilité suffisante. Les pertes probables à terminaison sont constatées pour leur totalité dès qu'elles sont prévisibles par la constitution d'une provision pour risques. Le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement est constaté en créances clients.

Les acomptes correspondants figurent au passif en « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours ».

Par souci de simplification les contrats à long terme dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 000 USD et dont la durée ne dépasse pas 6 mois, sont comptabilisés à l'achèvement.

2.2.5 Créances et dettes

La méthode de comptabilisation pour l'évaluation des créances et dettes inscrites en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en cas de perte de valeur des créances, une provision est constatée dans les comptes de l'exercice.

Le poste autres créances passe de 72 419 € au début d'exercice à 168 838 € au 31 mars 2025.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2.6 Dettes et créances en monnaie étrangère

Au cours de l'exercice, les dettes et les créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances en monnaie étrangère existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan au poste "écart de conversion". Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

La société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. A ce titre, les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances commerciales, ont été comptabilisés en résultat d'exploitation. Les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances financières, ont été comptabilisés en résultat financier.

2.2.7 Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable ou certain qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie.

La société comptabilise dans le poste provisions pour risques et charges :

- La provision pour garanties données aux clients (compte tenu d'un délai d'intervention moyen de 12 mois) est constituée de la façon suivante : Les coûts d'intervention des deux exercices précédents sont comparés au chiffre d'affaires des trois exercices précédents. Le pourcentage ainsi déterminé est appliqué au chiffre d'affaires réalisé au cours du dernier exercice. Ce calcul est effectué par secteur d'activité.
- La provision pour licenciement économique.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3. Notes sur le bilan

3.1. Immobilisations

	Valeur brute début 01/04/2024	Augmentations	
		Réévaluations courant	Acquisitions courant
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	194 470		
Total immobilisations incorporelles	194 470		
Immobilisations corporelles			
Terrains	71 802		
Constructions :			
Constructions sur sol propre	4 009 372		1 038 373
Constructions sur sol d'autrui			
Insta. générales, agencements des constructions	1 027 759		
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	2 608 645		45 461
Autres immobilisations corporelles :			
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	501 996		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique	353 015		173 557
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 560 385		1 012 926
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	11 132 974		2 270 317
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	176 146		
Total immobilisations financières	176 146		
TOTAL GENERAL	11 503 589		2 270 317

	Diminutions		Valeur brute fin 31/03/2025	Valeur d'origine
	Virements courant	Cessions courant		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		93 583	100 887	
Total immobilisations incorporelles		93 583	100 887	
Immobilisations corporelles				
Terrains			71 802	
Constructions :				
Constructions sur sol propre		111 671	4 936 074	
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions		139 819	887 940	
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels		38 948	2 615 158	
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencnts, aménagements divers			501 996	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 283	122 914	402 374	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	1 720 761	131 829	1 720 721	
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	1 722 044	545 182	11 136 065	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		150 855	25 290	
Total immobilisations financières		150 855	25 290	
TOTAL GENERAL	1 722 044	789 620	11 262 242	

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.2. Amortissements

Immobilisations amortissables	Montant début 01/04/2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 31/03/2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	81 523	8 072		89 595
Total des immobilisations incorporelles	81 523	8 072		89 595
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 633 824	682 399	69 136	3 247 087
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.	646 035	20 509	58 559	607 984
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 997 301	98 485	4 943	2 090 843
Installations générales, agencements, aménagements	398 304	14 415	932	411 786
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	255 888	60 391	125 620	190 659
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	5 931 352	876 198	259 190	6 548 360
TOTAL GENERAL	6 012 876	884 270	259 190	6 637 955

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles							
Total des immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst gén., agencements des construct°. Inst tech, matériel et outillages ind. Inst gén, agencements, aménag. Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Emballages récupérables et divers							
Total des immobilisations corporelles							
Frais d'acquisition des titres de participation							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 01/04/2024	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 31/03/2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations				

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.3. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée au bilan au 31 mars 2025 pour un montant de 687K €, elle est répartie comme suit :

- Provision pour dépréciation des stocks MFAS	378 254€
- Provision pour dépréciation des stocks marchandises ECOPARC	309 884€

3.4. Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	25 290		25 290	176 146
Total actif immobilisé	25 290		25 290	176 146
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	204 534	204 534		81 653
Autres créances clients	13 901 961	13 901 961		9 978 579
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	11 860	11 860		6 800
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	156 977	156 977		24 823
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				40 797
Total actif circulant	14 275 333	14 275 333		10 132 652
Charges constatées d'avance	613 944	613 944		241 002
TOTAL DES CREANCES	14 914 567	14 889 276	25 290	10 549 799
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

3.5. Détail des produits à recevoir

Nature	Montant en euros
Client - Factures à établir	3 581 642
Total	3 581 642

3.6. Détail des charges constatées d'avance

Nature	Montant en euros
Charges constatées d'avance	613 944
Total	613 944

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.7. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale en euros
Actions composant le capital social au début de l'exercice	374 365	15,24
Actions émises pendant l'exercice	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice	374 365	15,24

Le capital social a été entièrement libéré et est détenu à 100% par AAF McQuay Netherlands B.V.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.8. Tableau de variation des capitaux propres

	Rubriques	Montants en euros
A	Situation à l'ouverture de l'exercice	
1	Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	11 673 228
2	Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	(6 894 435)
3	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	4 778 793
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	-
1	Variation du capital	-
2	Variation des autres postes	-
C	Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs (= A3 + B)	4 778 793
D	Variations en cours d'exercice	(6 566 653)
1	Variations du capital	-
2	Variations des primes, réserves, report à nouveau	-
3	Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	-
4	Contreparties des réévaluations	-
5	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	-
6	Autres variations	-
7	Résultat de l'exercice	(6 566 653)
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (=C+ ou -D)	(1 787 860)
F	Variation totale des capitaux propres (=E -C)	(6 566 653)
G	dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	-
H	Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F-G)	-
		-

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.9. Provisions

Nature des provisions	Montant au début 01/04/2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à fin 31/03/2025
Provisions réglementées Provisions pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i> Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
Total des provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change	30 101 365 216	130 000 223 172	57 500 288 589	102 601 299 800
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>395 317</i>	<i>353 172</i>	<i>346 089</i>	<i>402 401</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Prov. pour charges soc. et fisc. sur congrés à payer				
<i>Sous total provisions pour charges</i>				
Autres provisions pour risques et charges	379 241		201 945	177 296
Total des provisions pour risques et charges	774 558	353 172	548 033	579 697
Provisions pour dépréciation Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur immobilisation de titres mis en équivalence Sur immobilisation de titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres provisions dépréciations	682 687 305 885	53 304 200 455	47 852 93 481	688 139 412 858
Total des provisions pour dépréciation	988 572	253 759	141 334	1 100 997
TOTAL GENERAL	1 763 130	606 931	689 367	1 680 694
Dont dotations et reprises d'exploitation		476 931	487 422	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		130 000	201 945	

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.10. Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	10	10			10
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	15 816 559	316 559	15 500 000		7 000 000
Fournisseurs et comptes rattachés	9 222 521	9 222 521			6 130 583
Personnel et comptes rattachés	869 033	869 033			1 204 417
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	883 438	883 438			957 168
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	104 244	104 244			30 550
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	319 588	319 588			335 968
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	215 518	215 518			163 115
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	27 430 911	11 930 911	15 500 000		15 821 811
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 370 411				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

3.11. Détail des charges à payer

Nature	Montant en euros
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Factures non parvenues	4 622 918
Clients avoir à établir	176 212
Dettes fiscales et sociales	
Personnel - Provisions sur congés à payer	584 586
Charges sociales sur provisions congés à payer	292 293
Total	5 676 010

3.12. Produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4. Notes sur le compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires	31/03/2025		
	France	Export	Total
Production vendue de bien	13 665 512	22 248 399	35 913 911
Prestations de services	139 915		139 915
TOTAL	36 805 427	22 248 399	36 053 826

4.2. Charges financières

Nature	Montant en euros
Intérêts et charges assimilées	594 544
Différence négatives de change	7 082
Total	601 626

4.3. Produits financiers

Nature	Montant en euros
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(687)
Total	(687)

4.4. Charges exceptionnelles

Nature	Montant en euros
Pénalités et amendes	1 739
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	32 321
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 524
Dotation exceptionnelle sur immobilisation	11 260
Coûts de restructuration G&A	130 000
Charges d'exercices antérieurs	845 833
Total	1 059 677

4.5. Produits exceptionnels

Nature	Montant en euros
Produits des exercices antérieurs	179 948
Reprises sur provisions et transferts de charges	201 945
Total	381 893

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Montants en Euros	Résultat avant impôts (a)	Impôts (b)	Résultat après impôts (a) – (b)
Résultat courant	(5 888 869)	-	(5 888 869)
Résultat exceptionnel	(677 784)	-	(677 784)
Participation des salariés	-	-	-
Résultat net	(6 566 653)	-	(6 566 653)

5. Autres informations

5.1. Effectif Moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	86	-
Employés	54	-
Agents de maîtrise et technicien	0	-
Ouvriers	0	-
Total	140	-

5.2. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.3. Identité de la société mère consolidant les comptes

AAF McQuay Netherlands BV, dont le siège social est situé, Phileas Foggstratt 5, 7821 AJ EMMEN, NETHERLANDS, intègre globalement les comptes de la société dans ses comptes consolidés.

5.4. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 concerne l'audit légal et s'élève à 98 560 €.

5.5. Engagements de retraite

Le montant de l'engagement en matière de pension, indemnités de départ en retraite s'élève au 31 mars 2025 à 919 000 €.

Les paramètres suivants ont été retenus pour le calcul

- Age de départ volontaire en retraite : 60 ans
- Taux d'actualisation net d'inflation : 2,9 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,5 %
- Taux de mortalité : Table de mortalité TD 88-90
- Table de turn-over : 3 %
- Calcul des engagements effectué selon la Convention : Convention de la métallurgie

Annexe aux comptes annuels (fin)
 Voir le rapport de l'Expert-Comptable

5.6. Engagements et passifs éventuels

Engagements financiers reçus (Montants en euros)	Total	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Garanties données, avals et cautions	1 500 390	-	-	-	1 500 390
Total	1 500 390	-	-	-	1 500 390

5.7. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

AAF FRANCE

Société par actions simplifiée

RUE WILLIAM DIAN

27620 GASNY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

AAF FRANCE

Société par actions simplifiée

RUE WILLIAM DIAN
27620 GASNY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

À l'associé unique de la société AAF FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAF FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 31 mars 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A blue square icon followed by a handwritten signature in blue ink.

Stéphane MENARD

Comptes annuels

Version française

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net 31/03/2025	N-1
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	100 887	89 595	11 292	112 946
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	100 887	89 595	11 292	112 946
Immobilisations corporelles				
Terrains	71 802		71 802	71 802
Constructions	5 824 014	3 855 072	1 968 942	1 757 271
Installations techniques, mat. et outillage industriels	2 615 158	2 090 843	524 315	611 344
Autres immobilisations corporelles	904 371	602 445	301 926	200 819
Immobilisations en cours	1 720 721		1 720 721	2 560 385
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	11 136 065	6 548 360	4 587 705	5 201 622
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 290		25 290	176 146
Total immobilisations financières	25 290		25 290	176 146
ACTIF IMMOBILISE	11 262 242	6 637 955	4 624 287	5 490 713
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	1 248 684		1 248 684	1 367 894
En cours de production de biens	218 689		218 689	889 175
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	577 492	378 254	199 238	624 360
Marchandises	3 868 650	309 884	3 558 766	3 135 283
Total des stocks	5 913 515	688 139	5 225 376	6 016 713
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 523 116		1 523 116	94 608
Clients et comptes rattachés	14 106 495	412 858	13 693 637	9 754 348
Autres créances	168 838		168 838	72 419
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	15 798 449	412 858	15 385 590	9 921 375
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 088 883		1 088 883	1 268 199
Total disponibilités et divers	1 088 883		1 088 883	1 268 199
Charges constatées d'avance	613 944		613 944	241 002
ACTIF CIRCULANT	23 414 790	1 100 997	22 313 793	17 447 289
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	34 677 032	7 738 952	26 938 080	22 938 002

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

- Bilan Passif -

			31/03/2025	N-1
Capital social ou individuel	Dont versé :	5 707 158	5 707 158	5 707 158
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation				
Réserve légale			695 450	695 450
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 310 548	1 310 548
Report à nouveau			(2 934 363)	3 960 072
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			(6 566 653)	(6 894 435)
Total situation nette			(1 787 860)	4 778 793
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			(1 787 860)	4 778 793
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			402 401	395 317
Provisions pour charges			177 296	379 241
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			579 697	774 558
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			10	10
Emprunts et dettes financières divers			15 816 559	6 870 411
Total dettes financières			15 816 569	6 870 421
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			715 333	1 692 430
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			9 222 521	6 130 583
Dettes fiscales et sociales			2 176 303	2 528 103
Total dettes d'exploitation			12 114 157	10 351 116
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			215 518	163 115
Total dettes diverses			215 518	163 115
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES			28 146 244	17 384 652
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			26 938 080	22 938 002

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

- Compte de résultat (Partie 1) -

	France	Export	Net 31/03/2025	Net N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens	13 665 512	22 248 399	35 913 911	25 850 293
Production vendue de services	139 915		139 915	312 999
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	13 805 427	22 248 399	36 053 826	26 163 292
Production stockée			1 029 907	1 121 560
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			13 825	11 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			487 422	853 425
Autres produits			226 611	1 160 709
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			37 811 592	29 309 986
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			136 279	(508 974)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			22 254 165	15 929 621
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				(359 897)
Autres achats et charges externes			7 838 779	6 940 541
Total charges externes			30 229 223	22 001 291
Impôts, taxes et assimilés			222 595	313 598
Charges de personnel				
Salaires et traitements			7 658 441	7 390 365
Charges sociales			3 409 439	3 436 575
Total charges de personnel			11 067 880	10 826 940
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			971 855	387 714
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			253 759	3 267
Dotations aux provisions pour risques et charges			223 172	345 762
Total dotations d'exploitation			1 448 787	736 743
Autres charges d'exploitation			129 663	120 645
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			43 098 148	33 999 218
RESULTAT D'EXPLOITATION			(5 286 556)	(4 689 231)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

- Compte de résultat (Partie 2) -

	Net 31/03/2025	Net N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 286 556)	(4 689 231)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(687)	(3 979)
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	(687)	(3 979)
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	594 544	165 798
Différences négatives de change	7 082	725
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	601 626	166 524
RESULTAT FINANCIER	(602 313)	(170 503)
RESULTAT COURANT	(5 888 869)	(4 859 734)
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	179 948	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	201 945	
Total des produits exceptionnels	381 893	
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	886 096	1 254 219
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	32 321	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	141 260	780 482
Total des charges exceptionnelles	1 059 677	2 034 701
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(677 784)	(2 034 701)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	38 192 797	29 306 008
TOTAL DES CHARGES	44 759 451	36 200 442
BENEFICE ou PERTE	(6 566 653)	(6 894 435)

Annexe aux comptes annuels
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

AAF France est spécialisée dans la fabrication et le commerce de tout équipement, produit et machine notamment pour le traitement de l'air et pour la manutention et la fourniture de tout service relatif à cet objet y compris l'ingénierie.

Il s'agit de l'exercice social de la société clos au 31 mars 2025.

Le total du bilan, avant répartition de l'exercice clos au 31 mars 2025, s'élève à 26 899 334 €, et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présente un résultat déficitaire de (6 566 653) €.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 2014 correspondant au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 (homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014, publié au JO du 15 octobre 2014), qui annule et constitue une recodification du Plan Comptable Général 1999, complété des règlements publiés depuis cette date et aux principes généralement admis, et plus particulièrement aux règlements ANC n°2018 01 du 20 avril 2018 (homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au JO du 9 octobre 2018).

Les comptes de la société ont été établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation : Le groupe Daikin Japan a fourni une lettre de soutien. Initialement émise le 16 juillet 2024, cette lettre a été renouvelée le 28 avril 2025. Dans cette lettre, il s'engage à supporter financièrement l'entité AAF France pour l'exercice clos le 31 mars 2025 afin qu'elle puisse respecter ses engagements financiers.
- Permanence des méthodes comptables, d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.2. Règles et méthodes comptables

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation :

- Droits de licences 1 à 3 ans

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de fonctionner selon l'utilisation prévue).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation :

• Constructions / bâtiments	20 à 40 ans
• Agencements et aménagements de constructions	5 à 10 ans
• Installations techniques	5 à 10 ans
• Matériel et outillage industriel	5 à 6 ans 2/3
• Matériel de transport	2 à 5 ans
• Matériel de bureau	10 ans
• Matériel informatique	4 ans
• Logiciels informatiques	1 à 4 ans

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

La valeur actuelle des immobilisations propres à chaque établissement est évaluée en fonction des performances commerciales dudit établissement.

Les immobilisations corporelles en cours passent de 2 560 385 € au début d'exercice à 1 720 721 € au 31 mars 2025. En effet, AAF entretient un projet SAP en cours et recense les factures SAP qui sont neutralisées en immobilisation pour l'ensemble des entités. De plus, AAF a neutralisé les coûts de l'immobilisation pour le transfert d'EcoParc vers Gasny.

Conformément à l'article 214-3 modifié du PCG, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2.3 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût éventuel de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

La provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours de jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Une provision statistique est également constatée pour les stocks à rotation lente.

2.2.4 Les contrats à long terme

Les contrats à long terme, définis comme étant ceux dont l'exécution se déroule sur au moins deux exercices, sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. La production vendue et la marge sont constatées au fur et à mesure de l'exécution des contrats. Aucune marge bénéficiaire n'est retenue tant qu'elle n'a pas été évaluée avec une fiabilité suffisante. Les pertes probables à terminaison sont constatées pour leur totalité dès qu'elles sont prévisibles par la constitution d'une provision pour risques. Le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement est constaté en créances clients.

Les acomptes correspondants figurent au passif en « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours ».

Par souci de simplification les contrats à long terme dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 000 USD et dont la durée ne dépasse pas 6 mois, sont comptabilisés à l'achèvement.

2.2.5 Créances et dettes

La méthode de comptabilisation pour l'évaluation des créances et dettes inscrites en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en cas de perte de valeur des créances, une provision est constatée dans les comptes de l'exercice.

Le poste autres créances passe de 72 419 € au début d'exercice à 168 838 € au 31 mars 2025.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2.6 Dettes et créances en monnaie étrangère

Au cours de l'exercice, les dettes et les créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances en monnaie étrangère existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan au poste "écart de conversion". Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

La société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. A ce titre, les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances commerciales, ont été comptabilisés en résultat d'exploitation. Les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances financières, ont été comptabilisés en résultat financier.

2.2.7 Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable ou certain qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie.

La société comptabilise dans le poste provisions pour risques et charges :

- La provision pour garanties données aux clients (compte tenu d'un délai d'intervention moyen de 12 mois) est constituée de la façon suivante : Les coûts d'intervention des deux exercices précédents sont comparés au chiffre d'affaires des trois exercices précédents. Le pourcentage ainsi déterminé est appliqué au chiffre d'affaires réalisé au cours du dernier exercice. Ce calcul est effectué par secteur d'activité.
- La provision pour licenciement économique.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3. Notes sur le bilan

3.1. Immobilisations

	Valeur brute début 01/04/2024	Augmentations	
		Réévaluations courant	Acquisitions courant
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	194 470		
Total immobilisations incorporelles	194 470		
Immobilisations corporelles			
Terrains	71 802		
Constructions :			
Constructions sur sol propre	4 009 372		1 038 373
Constructions sur sol d'autrui			
Insta. générales, agencements des constructions	1 027 759		
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	2 608 645		45 461
Autres immobilisations corporelles :			
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	501 996		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique	353 015		173 557
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 560 385		1 012 926
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	11 132 974		2 270 317
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	176 146		
Total immobilisations financières	176 146		
TOTAL GENERAL	11 503 589		2 270 317

	Diminutions		Valeur brute fin 31/03/2025	Valeur d'origine
	Virements courant	Cessions courant		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		93 583	100 887	
Total immobilisations incorporelles		93 583	100 887	
Immobilisations corporelles				
Terrains			71 802	
Constructions :				
Constructions sur sol propre		111 671	4 936 074	
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions		139 819	887 940	
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels		38 948	2 615 158	
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencnts, aménagements divers			501 996	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 283	122 914	402 374	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	1 720 761	131 829	1 720 721	
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	1 722 044	545 182	11 136 065	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		150 855	25 290	
Total immobilisations financières		150 855	25 290	
TOTAL GENERAL	1 722 044	789 620	11 262 242	

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.2. Amortissements

Immobilisations amortissables	Montant début 01/04/2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 31/03/2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	81 523	8 072		89 595
Total des immobilisations incorporelles	81 523	8 072		89 595
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 633 824	682 399	69 136	3 247 087
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.	646 035	20 509	58 559	607 984
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 997 301	98 485	4 943	2 090 843
Installations générales, agencements, aménagements	398 304	14 415	932	411 786
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	255 888	60 391	125 620	190 659
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	5 931 352	876 198	259 190	6 548 360
TOTAL GENERAL	6 012 876	884 270	259 190	6 637 955

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles							
Total des immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst gén., agencements des construct°. Inst tech, matériel et outillages ind. Inst gén, agencements, aménag. Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Emballages récupérables et divers							
Total des immobilisations corporelles							
Frais d'acquisition des titres de participation							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 01/04/2024	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 31/03/2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations				

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.3. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée au bilan au 31 mars 2025 pour un montant de 687K €, elle est répartie comme suit :

- Provision pour dépréciation des stocks MFAS	378 254€
- Provision pour dépréciation des stocks marchandises ECOPARC	309 884€

3.4. Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	25 290		25 290	176 146
Total actif immobilisé	25 290		25 290	176 146
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	204 534	204 534		81 653
Autres créances clients	13 901 961	13 901 961		9 978 579
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	11 860	11 860		6 800
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	156 977	156 977		24 823
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				40 797
Total actif circulant	14 275 333	14 275 333		10 132 652
Charges constatées d'avance	613 944	613 944		241 002
TOTAL DES CREANCES	14 914 567	14 889 276	25 290	10 549 799
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

3.5. Détail des produits à recevoir

Nature	Montant en euros
Client - Factures à établir	3 581 642
Total	3 581 642

3.6. Détail des charges constatées d'avance

Nature	Montant en euros
Charges constatées d'avance	613 944
Total	613 944

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.7. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale en euros
Actions composant le capital social au début de l'exercice	374 365	15,24
Actions émises pendant l'exercice	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice	374 365	15,24

Le capital social a été entièrement libéré et est détenu à 100% par AAF McQuay Netherlands B.V.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.8. Tableau de variation des capitaux propres

	Rubriques	Montants en euros
A	Situation à l'ouverture de l'exercice	
1	Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	11 673 228
2	Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	(6 894 435)
3	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	4 778 793
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	-
1	Variation du capital	-
2	Variation des autres postes	-
C	Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs (= A3 + B)	4 778 793
D	Variations en cours d'exercice	(6 566 653)
1	Variations du capital	-
2	Variations des primes, réserves, report à nouveau	-
3	Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	-
4	Contreparties des réévaluations	-
5	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	-
6	Autres variations	-
7	Résultat de l'exercice	(6 566 653)
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (=C+ ou -D)	(1 787 860)
F	Variation totale des capitaux propres (=E -C)	(6 566 653)
G	dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	-
H	Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F-G)	-
		-

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.9. Provisions

Nature des provisions	Montant au début 01/04/2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à fin 31/03/2025
Provisions réglementées Provisions pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i> Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
Total des provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change	30 101 365 216	130 000 223 172	57 500 288 589	102 601 299 800
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>395 317</i>	<i>353 172</i>	<i>346 089</i>	<i>402 401</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Prov. pour charges soc. et fisc. sur congrés à payer				
<i>Sous total provisions pour charges</i>				
Autres provisions pour risques et charges	379 241		201 945	177 296
Total des provisions pour risques et charges	774 558	353 172	548 033	579 697
Provisions pour dépréciation Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur immobilisation de titres mis en équivalence Sur immobilisation de titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres provisions dépréciations	682 687 305 885	53 304 200 455	47 852 93 481	688 139 412 858
Total des provisions pour dépréciation	988 572	253 759	141 334	1 100 997
TOTAL GENERAL	1 763 130	606 931	689 367	1 680 694
Dont dotations et reprises d'exploitation		476 931	487 422	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		130 000	201 945	

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.10. Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	10	10			10
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	15 816 559	316 559	15 500 000		7 000 000
Fournisseurs et comptes rattachés	9 222 521	9 222 521			6 130 583
Personnel et comptes rattachés	869 033	869 033			1 204 417
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	883 438	883 438			957 168
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	104 244	104 244			30 550
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	319 588	319 588			335 968
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	215 518	215 518			163 115
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	27 430 911	11 930 911	15 500 000		15 821 811
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 370 411				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

3.11. Détail des charges à payer

Nature	Montant en euros
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Factures non parvenues	4 622 918
Clients avoir à établir	176 212
Dettes fiscales et sociales	
Personnel - Provisions sur congés à payer	584 586
Charges sociales sur provisions congés à payer	292 293
Total	5 676 010

3.12. Produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4. Notes sur le compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires	31/03/2025		
	France	Export	Total
Production vendue de bien	13 665 512	22 248 399	35 913 911
Prestations de services	139 915		139 915
TOTAL	36 805 427	22 248 399	36 053 826

4.2. Charges financières

Nature	Montant en euros
Intérêts et charges assimilées	594 544
Différence négatives de change	7 082
Total	601 626

4.3. Produits financiers

Nature	Montant en euros
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(687)
Total	(687)

4.4. Charges exceptionnelles

Nature	Montant en euros
Pénalités et amendes	1 739
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	32 321
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 524
Dotation exceptionnelle sur immobilisation	11 260
Coûts de restructuration G&A	130 000
Charges d'exercices antérieurs	845 833
Total	1 059 677

4.5. Produits exceptionnels

Nature	Montant en euros
Produits des exercices antérieurs	179 948
Reprises sur provisions et transferts de charges	201 945
Total	381 893

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Montants en Euros	Résultat avant impôts (a)	Impôts (b)	Résultat après impôts (a) – (b)
Résultat courant	(5 888 869)	-	(5 888 869)
Résultat exceptionnel	(677 784)	-	(677 784)
Participation des salariés	-	-	-
Résultat net	(6 566 653)	-	(6 566 653)

5. Autres informations

5.1. Effectif Moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	86	-
Employés	54	-
Agents de maîtrise et technicien	0	-
Ouvriers	0	-
Total	140	-

5.2. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.3. Identité de la société mère consolidant les comptes

AAF McQuay Netherlands BV, dont le siège social est situé, Phileas Foggstratt 5, 7821 AJ EMMEN, NETHERLANDS, intègre globalement les comptes de la société dans ses comptes consolidés.

5.4. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 concerne l'audit légal et s'élève à 98 560 €.

5.5. Engagements de retraite

Le montant de l'engagement en matière de pension, indemnités de départ en retraite s'élève au 31 mars 2025 à 919 000 €.

Les paramètres suivants ont été retenus pour le calcul

- Age de départ volontaire en retraite : 60 ans
- Taux d'actualisation net d'inflation : 2,9 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,5 %
- Taux de mortalité : Table de mortalité TD 88-90
- Table de turn-over : 3 %
- Calcul des engagements effectué selon la Convention : Convention de la métallurgie

Annexe aux comptes annuels (fin)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

5.6. Engagements et passifs éventuels

Engagements financiers reçus (Montants en euros)	Total	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Garanties données, avals et cautions	1 500 390	-	-	-	1 500 390
Total	1 500 390	-	-	-	1 500 390

5.7. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.